



Responsabilité face à la pression du bois-énergie : une fausse bonne solution écologique

Le développement rapide du bois-énergie pose aujourd'hui une question politique majeure. Présentée comme une énergie renouvelable vertueuse, cette filière exerce en réalité une pression croissante sur des forêts et un bocage déjà gravement fragilisés .

La Stratégie Nationale Bas Carbone repose largement sur la capacité des forêts françaises à stocker du carbone. Or ce puits s'est effondré en dix ans. Malgré cela, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Energie (ADEME) incite fortement les collectivités locales à multiplier les chaufferies bois, sans que les limites écologiques des territoires ne soient réellement prises en compte dans les décisions d'investissement et de planification diverses.

Cette contradiction devient visible sur le terrain, le bois-énergie représente déjà plus de la moitié des énergies renouvelables consommées. **L'essor des chaufferies collectives, souvent alimentées localement, entraîne une augmentation des prélèvements forestiers**, aussi sous couvert de discours sylvicoles et « d'adaptation » qui se traduisent trop souvent par l'élimination des vieux et gros bois, l'appauvrissement des peuplements et la dégradation des sols voir des coupes rases . Ces choix interviennent alors que les forêts subissent de plein fouet le changement climatique : dépérissements massifs, maladies, ralentissement de la croissance, mortalité accrue. Certains massifs deviennent même émetteurs nets de carbone. **Continuer à accroître les prélèvements sans évaluation rigoureuse globale revient à affaiblir durablement, voire irréversiblement, le patrimoine forestier local.**

La pression ne concerne pas seulement les forêts. Chaque année, environ 23 500 kilomètres de haies disparaissent en France. 70 % ont été rayées de la carte depuis les remembrements des années 1950. Le recours croissant au bois bocager pour l'énergie contribue à accélérer cette érosion, pourtant unanimement reconnue comme désastreuse pour la biodiversité, le climat et la résilience agricole.

Contrairement à une idée largement répandue, le bois-énergie n'est pas neutre en carbone. Sa combustion émet davantage de CO₂ par kWh que le gaz naturel, sans compter les impacts sanitaires liés aux particules fines. Les bilans officiels qui ignorent ces émissions à court et moyen terme masquent une réalité climatique préoccupante. Les collectivités locales disposent de leviers décisifs en matière d'aménagement de gestion des ressources et de choix énergétiques, Leurs choix engagent les territoires pour plusieurs décennies. La transition énergétique ne peut se résumer à un simple transfert de pression vers une ressource vivante. De la bio masse des sols ou des écosystèmes forestiers. Il est temps de suspendre le développement non maîtrisé du bois-énergie, d'évaluer sérieusement la pression exercée sur les forêts et le bocage, et de replacer la protection du vivant au cœur des politiques publiques. **Sans réorientation rapide, la filière bois-énergie risque de contribuer à l'épuisement des forêts, après avoir déjà largement accompagné la disparition du bocage.**

Louis Vallin
Délégué des Hauts de Seine A.R.B.R.E.S.

